

L'EXPOSITION DES TRAVAUX D'ELEVES à l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix

II. COURS TECHNIQUES

Abordons maintenant à l'enseignement technique, celui qui fait la renommée mondiale, peut-on dire, de l'Ecole de Roubaix et qui contribue si puissamment à l'essor de notre industrie. Et tout d'abord à la classe de tissage qui profite si largement des conseils avisés de M. Joseph Leblanc.

M. Delormez, le distingué professeur de 1^{re} année enseigne, entre les premières notions, tout ce qui concerne la robe et la draperie. Les résultats qu'il obtient dépassent de loin tout ce qu'on pourrait croire. Les travaux qu'exposent MM. Albert, Ravaux, Ou Tseng et leurs camarades, entièrement exécutés dans les ateliers de l'école, sont un témoignage de l'excellence de la méthode suivie par le professeur et de sa haute compétence technique.

Ces enseignements sont d'ailleurs complétés l'année suivante par le cours supérieur de tissage de M. Labriffé, qui donne des résultats si remarquables du point de vue pratique.

Cette année, grâce à la collaboration de M. Lagache, professeur du cours de teinture, M. Labriffé s'est spécialement attaqué à mettre au point une méthode personnelle de préparation des tissus en vue d'une application nouvelle du procédé dit « de la double teinture », qui est apposée, sinon à révolutionner les méthodes actuelles, du moins à les modifier profondément. On sait en effet que si l'on plonge dans un bain où sont mélangées deux teintures différentes un tissu composé de coton et de soie, par exemple, la soie prendra de préférence l'un des coloris et le coton l'autre. Après de nombreuses et patientes recherches, M. Labriffé en est arrivé à exécuter les tissus en vue de ce mode de teinture et il en obtient des variétés d'effets saisissantes. Les soieries d'amoublissement qu'il expose sont l'évidence des réussites de son examen.

La tête et une partie du corps avaient été boursardées d'étope aromatisée par des planctes balsamiques. L'embaumement avait été pratiqué avec le plus grand soin.

Aucun document

Durant près de trois heures, les assistants suivirent avec recueillement le travail du professeur, qui lavait les membres du mort au fur et à mesure de son examen.

Lorsque tout fut terminé, on revint au sarcophage d'où le corps avait été retiré. Il restait dans le fond de ce cercueil des tissus qui furent soulevés les uns après les autres avec l'espoir de découvrir un parchemin, des médailles ou tout autre document. Chacun put constater, avec une véritable déception, qu'il n'y avait rien.

Une hypothèse

A midi, le corps était déposé dans une caisse neuve, sur une couche épaisse de coton hydrophile.

C'est là M. de Saint-Léger, le distingué professeur de la Faculté des Lettres, arrivé à deux heures, qui fut encore l'examiner à l'hôpital avant son transport dans la nécropole doublaïenne.

Tous documenté sur l'histoire des religieux catholiques, des persécutions exercées contre les catholiques par la reine Elisabeth, M. de Saint-Léger croit qu'on pourra trouver en présence d'un papiste supplicié par les protestants et rapporté par ses co-religionnaires dans leur écrin français.

La date de la mort de ce martyr ne sera pas aussi ancienne qu'on l'a d'abord indiqué. M. de Saint-Léger opine pour le seizième siècle.

Comme on le voit, ce procès offre un champ nouveau à l'art du tissu d'amoublissement. Félicitons notre grande école d'art textile d'avoir si magistralement ouvert la voie.

Nous citions plus haut M. Lagache. Le cours de teinture qu'il dirige depuis trente-quatre années a une réputation solidement établie et un intérêt capital pour l'industrie dans notre centre textile. Les élèves qui le fréquentent, deviennent après trois années d'études, de précieux collaborateurs pour nos industries. On en jugera facilement par les travaux d'échantillonage et d'impression qu'ils exposent. D'autre part, nous tenons à signaler les travaux scientifiques plus spéciaux de deux élèves de la troisième division sur des questions assez arides : M. André Brûlé et M. René Horine. La thèse présentée par le premier trait aux méthodes d'application des couleurs « en vues » sur toutes les fibres, en vue des utilisations pratiques à la telure de grand telut. Le second a traité comme sujet l'étude des soies artificielles en précisant les meilleures conditions à remplir pour la telure de ces fibres à l'état isolé ou en combinaison avec toutes les autres matières textiles. Le jury qui a constaté le caractère pratique de ces travaux a accordé à M. Brûlé une médaille d'or et à M. Horine une médaille de vermeil.

Parmi les cours qui sont encore enseignés à l'Ecole et dont bénéfice amplement l'industrie de notre région à laquelle ils rendent tant de services en formant des praticiens avisés, nous noterons le cours de chauffeurs et conducteurs de machines que dirige M. Cardon ; les cours de peignage et filature donnés par M. Louchet ; les cours de mécanique générale et de mécanique appliquée à l'étude des métiers textiles de M. Gauthier et G. Sabot ; ceux d'électricité de M. Golembiowski ainsi que ceux de mathématiques de M. Sury et de physique et chimie de M. Vanchoor. Les travaux exécutés par les élèves qui suivent ces cours n'entrent naturellement pas dans le cadre d'une exposition. Nous tenons néanmoins à en souligner l'excellence.

Et, en terminant cette revue trop brève des beaux résultats obtenus par l'Ecole nationale des Arts et Industries textiles, nous engageons nos concitoyens à aller visiter l'exposition des travaux d'élèves qui s'est ouverte hier, aussitôt après la distribution des prix. Les impressions qu'ils empêtreraient de cette visite seront, nous n'en doutons pas, tout à l'honneur de notre grande école d'art textile et des professeurs qui distinguent qui, sous la direction de M. Chambier, en assureront l'œuvre féconde et l'incessant développement.

M. T.

Le sarcophage de Douai n'a point révélé son secret

Nous avons dit hier que les minutieuses recherches qui ont été faites lundi et que l'examen du corps momifié déposé dans le sarcophage découvert à Douai, dans les débris de la caserne Durutte n'ont point permis de fixer l'identité du corps ni la date de l'ensevelissement.

La forme du sarcophage n'indique pas absolument rien, le plomb dont il est constitué, pas davantage, de même que l'emploi des banderoles en toile pour emballer le corps.

Le cadavre est embaumé avec le plus grand soin, mais on a procédé de tout temps à cette opération, chez les anciens comme au moyen-âge et plus tard.

L'état des ossements, nous a dit M. le professeur Leclercq, ne saurait révéler aucune indication quant à leur âge.

Des mutilations « post mortem »

Le docteur croit seulement pouvoir arranger quels les mutilations relevées sur le corps ont été faites « post mortem ». Les deux mains sectionnées au poignet ont dû être sans doute encastrées dans l'or ou l'argent comme précieuses reliques. Mais pouvant avoir scié la boîte crânienne avec une scie fine et une habileté qu'il serait difficile d'atteindre aujourd'hui ?

Le mystère reste entier.

L'homme était jeune, sa taille était moyenne et non petite comme on l'avait cru vendredi. Il a été placé sur un lit-mâitre après sectionnement de la colonne vertébrale, pour être introduit dans cette gaine de plomb qui épousait toutes ses formes.

La tête et une partie du corps avaient été boursardées d'étope aromatisée par des plantes balsamiques. L'embaumement avait été pratiqué avec le plus grand soin.

Aucun document

Durant près de trois heures, les assistants suivirent avec recueillement le travail du professeur, qui lavait les membres du mort au fur et à mesure de son examen.

Lorsque tout fut terminé, on revint au sarcophage d'où le corps avait été retiré. Il restait dans le fond de ce cercueil des tissus qui furent soulevés les uns après les autres avec l'espoir de découvrir un parchemin, des médailles ou tout autre document.

Chacun put constater, avec une véritable déception, qu'il n'y avait rien...

Une hypothèse

A midi, le corps était déposé dans une caisse neuve, sur une couche épaisse de coton hydrophile.

C'est là M. de Saint-Léger, le distingué professeur de la Faculté des Lettres, arrivé à deux heures, qui fut encore l'examiner à l'hôpital avant son transport dans la nécropole doublaïenne.

Tous documenté sur l'histoire des religieux catholiques, des persécutions exercées contre les catholiques par la reine Elisabeth, M. de Saint-Léger croit qu'on pourra trouver en présence d'un papiste supplicié par les protestants et rapporté par ses co-religionnaires dans leur écrin français.

La date de la mort de ce martyr ne sera pas aussi ancienne qu'on l'a d'abord indiqué. M. de Saint-Léger opine pour le seizième siècle.

Comme on le voit, ce procès offre un champ nouveau à l'art du tissu d'amoublissement. Félicitons notre grande école d'art textile d'avoir si magistralement ouvert la voie.

Nous citions plus haut M. Lagache. Le cours de teinture qu'il dirige depuis trente-quatre années a une réputation solidement établie et un intérêt capital pour l'industrie dans notre centre textile. Les élèves qui le fréquentent, deviennent après trois années d'études, de précieux collaborateurs pour nos industries. On en jugera facilement par les travaux d'échantillonage et d'impression qu'ils exposent. D'autre part, nous tenons à signaler les travaux scientifiques plus spéciaux de deux élèves de la troisième division sur des questions assez arides : M. André Brûlé et M. René Horine. La thèse présentée par le premier trait aux méthodes d'application des couleurs « en vues » sur toutes les fibres, en vue des utilisations pratiques à la telure de grand telut. Le second a traité comme sujet l'étude des soies artificielles en précisant les meilleures conditions à remplir pour la telure de ces fibres à l'état isolé ou en combinaison avec toutes les autres matières textiles. Le jury qui a constaté le caractère pratique de ces travaux a accordé à M. Brûlé une médaille d'or et à M. Horine une médaille de vermeil.

Parmi les cours qui sont encore enseignés à l'Ecole et dont bénéfice amplement l'industrie de notre région à laquelle ils rendent tant de services en formant des praticiens avisés, nous noterons le cours de chauffeurs et conducteurs de machines que dirige M. Cardon ; les cours de peignage et filature donnés par M. Louchet ; les cours de mécanique générale et de mécanique appliquée à l'étude des métiers textiles de M. Gauthier et G. Sabot ; ceux d'électricité de M. Golembiowski ainsi que ceux de mathématiques de M. Sury et de physique et chimie de M. Vanchoor. Les travaux exécutés par les élèves qui suivent ces cours n'entrent naturellement pas dans le cadre d'une exposition. Nous tenons néanmoins à en souligner l'excellence.

Et, en terminant cette revue trop brève des beaux résultats obtenus par l'Ecole nationale des Arts et Industries textiles, nous engageons nos concitoyens à aller visiter l'exposition des travaux d'élèves qui s'est ouverte hier, aussitôt après la distribution des prix. Les impressions qu'ils empêtreraient de cette visite seront, nous n'en doutons pas, tout à l'honneur de notre grande école d'art textile et des professeurs qui distinguent qui, sous la direction de M. Chambier, en assureront l'œuvre féconde et l'incessant développement.

M. T.

LE CORPS DANS LE SARCOPHAGE
(On peut remarquer que les mains ont été sectionnées.)

Le rapport officiel

Voici d'ailleurs le rapport officiel :

Les tissus qui enveloppaient le corps et qui étaient très bons, étaient très résistants, mais ayant fait l'objet d'une préparation, ont été méthodiquement enlevés et ont permis de mettre à nu le corps; des préparations ont été effectuées à toutes fins utiles.

Les tissus du corps, qui avaient subi un tourbillon de l'infusion des eaux dans le sarcophage, ont été conservés à son écrin à son conseil; cependant, le corps a été conservé à sa forme générale.

Le cœur en particulier était bien conservé; il a reçu des poils de moutons et de barbe, de coloration légèrement rosâtre; les orbites étaient vides, les oreilles avaient été enlevées. La calotte crânienne avait été soigneusement sciée transversalement, il a été remplacé par l'étope. Les ménages étaient conservés. La partie supérieure de la calotte crânienne n'était pas conservée dans le sarcophage. Autour de la partie res-

ante de la tête, elle n'essayerait plus de se souvenir; elle s'abandonnait aux charmes et aux présages des fastueux manoirs.

Tante Marie, vous êtes sans pitié ! J'ai faim que j'en tombe en défaillance ! s'exclama Saint-Prenet, prenant place en face de Mme Verlier. Sais-tu ! vous vous en êtes parés, des confidences ! Après vos multiples confessions d'hier, qu'avez-vous pu trouver à raconter encore ?

Excuse-moi, mon grand. Dans ma joie d'accueillir cette enfant, j'ai oublié le reste. Servez-nous vite ! Qu'est-ce ?

Et, tandis que le maître d'hôtel s'empressait, la châtelaine se tourna vers la jeune fille restée debout et lui dit :

— Amols-tol à ma droite, ma chérie.

— Vous êtes étés déjà au tutelage ! observe la jeune femme, dissimulant sa surprise dans une moquerie. Eh bien vous pouvez vous vanter de mener l'amitié bon train.

Mme Verlier, oubliant son dédain, répondant de répondre, le beau neveu s'adressa à la jeune dactylo :

— Tutoyez-vous aussi ma tante, mademoiselle ?

— Oh ! non, monsieur. Ma gratitude est trop mêlée de respect pour que je me permette pareille familiarité.

— Oh ! serait ce mal ? intervint la châtelaine, légèrement agacée. Puisque tu es assise, Lionel, pique dans ton assiette et ne nous taquine pas.

— Hum ! Vous êtes, ce matin, d'humeur susceptible, tante Marie ! reprit Saint-Prenet, que n'empêche pas de boire un peu de vin.

— Écoutez, tante Marie ! Je suis en retard, je vous demande permission de mettre à table mes assiettes pour la sainte.

— Dîner seul, mercredi ! Ce sera mal ! Pour une fois que nous avons une invitée,

vous me connaissez mal, dit Saint-Prenet.

trants de robes se trouvaient entourés de leurs chaises et de leurs chaises. Les portes étaient fermées. Les portes étaient fermées.

La tête, légèrement inclinée vers l'apaisante droite était maintenue au trône par une custode pratiquée autour du cou.

Les viscères abdominaux et thoraciques avaient été complètement enlevés à l'aide d'instruments pratiqués à la partie antérieure du plateau thoraco-abdominal et aux parties postéro-laterales du trone.

Les organes génitaux avaient également enlevés.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à leur partie inférieure et dans la partie d'une matrice qui sera examinée.

Les os étaient remplis d'étope à